



8ème badminight

LA FERME DU BADMINIGHT

TOURNOI AMICAL NOCTURNE 24 mai 2014

Règlement

ARTICLE 1 : Règlement selon la F.F.Bab

Le tournoi se déroulera selon les règles de la F.F.Bab Toute inscription au tournoi entraîne l'entière acceptation du présent règlement.

Le tournoi est ouvert aux joueurs et joueuses licenciés dans un club sportif.

Les joueurs non licenciés de la F.F.Ba. ne sont couverts par aucune assurance et ne pourront donc prétendre à aucune garantie en cas d'accident durant le tournoi.

ARTICLE 2 : Participation des cadets âgés de 16 ans

Les cadets, ayant 16 ans au 24 mai 2014, peuvent participer au tournoi, sous réserve d'une présentation d'une autorisation parentale à joindre à la feuille d'inscription.

ARTICLE 3 : Inscriptions

Vous avez jusqu'au 15 Mai 2014 pour vous inscrire.

L'engagement est fixé à 6€ par personne. Le nombre de places étant limité, les engagements réglés par chèques (à l'ordre du Badminton Chalonnais) seront retenus par ordre d'arrivée (cachet de la poste faisant foi). Aucun remboursement ne sera effectué après cette date sauf en cas de justification envoyée par mail ou voie postale.

ARTICLE 4 : Horaires

Les joueurs devront se rendre sur le terrain dans les 5 minutes après leur appel. Ils disposeront de 3 minutes d'échauffement. En fin de tableau, le comité d'organisation laissera 20 minutes maximum aux joueurs entre 2 matchs.

ARTICLE 5 : Volants

Tous les matchs seront joués en volant plastique fourni par le club organisateur

Les volants plumes pourront être utilisés si accord mutuel des deux équipes, dans ce cas ils seront à la charge des joueurs.

ARTICLE 6 : Tableau

Les joueurs ne pourront s'inscrire qu'à un seul tableau.

Pour chaque tableau (Double Hommes, Double Mixtes), les rencontres se dérouleront par poules, avec 2 sortants par poule, puis par élimination directe.

Tous les matchs se dérouleront en 2 sets gagnants de 21 points (si égalité prolongation jusqu'à 30). Toutefois, le comité d'organisation se réserve le droit de modifier le déroulement pour des questions de timing.

ARTICLE 7 : Points Particuliers

Si le volant touche le plafond ou ses structures (panneaux de basket, câbles, lumière) :

* à l'engagement : le volant est remis une fois.

* au cours de l'échange : le volant est compté faute.

Une tenue correcte est exigée.

ARTICLE 8 : Arbitrage

Pour tous les matchs : auto-arbitrage sauf pour les finales où un arbitre désigné par l'organisation sera présent.

ARTICLE 9 : Modification du présent règlement

Dans l'intérêt du tournoi, le comité d'organisation se réserve le droit de modifier une partie du présent règlement.

ARTICLE 10 : Consommation d'alcool

Consommation d'alcool à la buvette uniquement. L'alcool n'est pas admis sur les terrains.

Nous rappelons que la consommation d'alcool au moins de 18 ans est interdite





8ème badminight LA FERME DU BADMINIGHT

TOURNOI AMICAL NOCTURNE 24 mai 2014

PLANS D'ACCES

Localisation de Chalonnnes Sur Loire



Localisation de la Salle Calonna

